



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE D'APPAREILLAGE 2^{ème} cycle

Il est organisé depuis l'année 1999/2000, un Diplôme Interuniversitaire d'Appareillage sous la responsabilité des Universités d'Angers, Bordeaux et Limoges.

1 - Objectifs de la formation

Formation approfondie théorique et pratique à l'appareillage pour les professionnels concernés par la rééducation et réinsertion des personnes handicapées.

2 - Responsables

- ▶ Sur Bordeaux : **Docteur Mathieu DE SEZE**
*Université de Bordeaux
Laboratoire universitaire
D'Anatomie médico-chirurgicale
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 79 55 16
E-mail : mathieu.de-seze@chu-bordeaux.fr*

- ▶ Sur Angers : **Professeur Isabelle RICHARD**
*Centre de rééducation et Réadaptation fonctionnelles
Rue des capucins - B.P. 2449
Tél. : 02 41 35 17 09
49024 ANGERS Cedex*

- ▶ Sur Limoges : **Professeur Jean-Yves SALLE**
*Département de Médecine Physique et de réadaptation
C.H.U. Dupuytren
87042 LIMOGES Cedex*

Organisation Pédagogique :

Professeur Jean-Yves SALLE (Limoges), Docteurs Luc BONTOUX (Angers), Patrick BRUNEL (Angers), Ghislaine ROCHE (Angers), Jacques BUESTEL (Bordeaux), Denis COLIN (Le Mans), Jean-Christophe DAVIET (Limoges), Pierre DAVIN (Bordeaux), Rémi KLOTZ (Bordeaux), Benoît LAVIGNOLLE (Bordeaux), Marc LOMBARD (Bordeaux), Marguerite MUNOZ (Limoges).

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre maximum d'étudiants est de **20 pour l'ensemble des universités cocontractantes.**

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

La formation théorique proposée comporte 7 modules pour une durée totale de **114H** :

- Appareillage du Membre Supérieur : 20 h
- Appareillage du Tronc : 10 h
- Appareillage du Membre Inférieur à l'exclusion du pied : 30 h
- Appareillage du Pied : 15 h
- Aides techniques : 20 h
- Déficiences Viscérales : 10 h - Déficiences Sensorielles : 5 h
- Evaluation des appareillages, Méthodes : 10 h

- **3-4 Stage* :**

Le stage pratique de **20H** doit avoir lieu dans un service agréée.

** Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins en formation spécialisée ou ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes handicapées,
- les professionnels de santé ayant une expérience et une responsabilité dans le domaine de l'appareillage des personnes handicapées, justifiant d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques occasionnés lors de leurs stages et d'une autorisation pédagogique d'inscription délivrée par l'un des responsables (candidature comportant : nom, prénom, adresse, lieu, mode d'exercice et cursus personnel, formations complémentaires...).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 300€ / an

En formation continue : 800€ /an

Tarif spécifique formation continue : Chefs de clinique en médecine physique et réadaptation, neurologie, rhumatologie, chirurgie orthopédique et pédiatrie : 300€ /an (sur présentation d'un justificatif).

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions d'examen (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

- une épreuve écrite de 2h portant sur les enseignements théoriques et comportant une question sur chacun des 7 modules obligatoires. L'étudiant doit traiter 5 des 7 questions ;
- une présentation orale d'un mémoire écrit relatif à l'étude d'un sujet concret, suivi et géré par le candidat au cours de sa formation, soutenu par les références bibliographiques actualisées, noté sur 20. Le mémoire est remis 10 jours avant la soutenance qui doit être effectuée avant le 31 décembre de l'année universitaire

La présence aux enseignements de 4 des 5 modules choisis est obligatoire.

✓ **Composition du jury :**

Le jury est composé d'au moins 3 membres dont :

- un Professeur responsable du D.I.U.
- deux enseignants, membres de la commission pédagogique

Les examens sont organisés dans l'une des 3 universités participant au D.I.U. Les sujets sont communs aux 3 universités.

- **6-3 : Validation :**

Les candidats ayant obtenu une note > à 10/20 à l'épreuve écrite et au mémoire et satisfait aux obligations de présence sont déclarés admis.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Les candidats non admissibles à l'issue des 2 sessions ne peuvent se représenter aux 2 sessions suivantes sans avoir à acquitter les droits d'inscription : ils reçoivent une attestation de présence mention "appareillage" délivrée par le responsable local du D.I.U.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR1 du 19/04/1999
C.A. du 07/06/1999

Modification :

Modifications : Conseil UFR 1 du 12/09/2001
C.E.V.U. du 22/10/2001
C.A. du 30/10/2001

C.A. du 17/05/2002
Conseil UFR 1 du 22/05/2002

Conseil UFR 1 du 18/06/2007
C.A. du 11/07/2007

Changement d'UFR de rattachement :

Conseil UFR 1 du 20/10/2008
Conseil UFR 2 du 22/10/2008
C.A. du 27/11/2008

Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 16/04/2012
C.E.V.U. du 04/10/2012

Mis à jour le 09/01/2016

Mis à jour (tarifs) le 16/11/2022
(Version 7)

Mise à jour (modification horaires) le 21/07/2025
(Version 7-1)

PROGRAMME

Chaque module d'enseignement est organisé dans l'une des universités et comprend des conférences, des démonstrations pratiques et la discussion de cas cliniques.

1/ Appareillage du Membre Supérieur : 20 heures

Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre supérieur.

Applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques).

2/ Appareillage du Tronc : 10 heures

Indications et technologie des orthèses de tronc et des assises.

3/ Appareillage du Membre inférieur à l'exclusion du pied : 30 heures

Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre supérieur.

Applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique, vasculaire et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques).

Les données concernant la réglementation de la prescription d'appareillages sont incluses dans ce module.

4/ Appareillage du pied : 15 heures

Indications et technologies des podo-orthèses et des chaussures sur mesure.

Applications aux différents contextes cliniques (amputation, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques, diabète).

5/ Aides techniques : 20 heures

Aides techniques permettant le déplacement (dont fauteuils roulants), la communication et la manipulation (dont la domotique et les contrôles d'environnement). Technologie.

Application aux différents contextes cliniques, Législation.

6/ Déficiences viscérales : 10 heures

Techniques de prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale.

Déficiences sensorielles : 5 heures

Aides techniques adaptées aux déficiences visuelles et auditives : technologie, indications.

7/ Evaluation des appareillages, Méthodes : 10 heures

Application des méthodes d'évaluation de la marche et de la fonction de préhension à l'appareillage. Métrologie.

Description des différentes échelles d'évaluation. Utilisation de ces méthodes dans un contexte de pratique clinique ou de recherche.

Enseignement pratique :

- Centre de Rééducation Réadaptation Fonctionnelles
Rue des capucins 49024 – ANGERS Cedex 02
- Département de Médecine Physique et de Réadaptation
C.H.U. Dupuytren – 87042 LIMOGES Cedex
- Centre de la Tour de Gassies
33520 BRUGES
- Service de Rééducation Réadaptation Fonctionnelles
Hôpital Pellegrin Tastet Girard – 33076 BORDEAUX